



Commission Foot d'Animation

PROCES-VERBAL n°6

Réunion du 04/12/2023

Présents : Mmes SOUSA Biqueline, GAUTIER Nadine - MM. Selim AMEYOUD, Nuno Miguel Filipe (CD)

Excusés : MM. YILDIZOGLU Ali, Hassen MASMOUDI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATIONS

La commission rappelle l'**obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou papier si la tablette est défectueuse**, sous peine de sanctions financières.

Nous demandons aux clubs de **créer des identifiants Footclubs aux éducateurs et de les habilitier aux compétitions les concernant**. Nous vous informons que les accès Footclubs peuvent être limités à la gestion de la feuille de match de sa catégorie.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non utilisation de la FMI**.

La commission vous rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match**.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match sera donné perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant et le club se verra infliger une amende (voir annexe financière). Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

NOMBRE DE FORFAIT : 10**U10**

Match N° 27269615 BON CONSEIL

Match N° 27269692 BON CONSEIL

Match N° 27268538 FC SOLITAIRE

U11

Match N° 27266746 OFC COURONNES

Match N° 27268250 CAMILLIENNE

U12

Match N° 27246294 Paris ALESIA

Match N° 27246363 Paris ALESIA

Match N° 27246846 ES PARISIENNE

U13

Match N° 27245415 FC SOLITAIRES

Match N° 27246076 ESC XV (2ème forfait)

FEUILLE DE MATCHS MANQUANTES 1er Appel : 11**U10**

Match N°27244815 ACP 15 / SOLITAIRE FC du 18/11

Match N°27268540 ES PARISIENNE / ACP 15 du 18/11

Match N°**27269280** ES PARISIENNE / PITRAY OLIER du 18/11Match N°27269512 TERNES / BON CONSEIL du 18/11 **ATTENTION 3ème FM MANQUANTE .FORFAIT ?****U11**Match N° **27267144** BON CONSEIL / ENFANT PASSY du 18/11Match N° **27267422** BON CONSEIL / TERNES du 18/11Match N° **27268135** CAMILIIENNE / AFP 18 du 18/11**U12**

Match N° 27246527 CHAMPIONNET / PETITS ANGES du 18/11

Match N° 27246847 CHAMPIONNET / PETITS ANGES du 18/11

Match N° **27246849** BON CONSEILS / CAMILIIENNE du 18/11**U13**Match N° **27246231** ENFANT PASSY / PARIS 13 ATLETICO du 18/11

DECISIONS

Il est rappelé aux clubs que la participation aux plateaux U6/U9 est obligatoire dans le cadre des obligations des catégories séniors.

PLATEAU U7 du 18/11/23 :

ABSENCE du club SALESIENNE DE PARIS sur le site de PARIS ALESIA

ABSENCE du club de JA MONTRouGE sur le site de MACABI

ABSENCE du club de ESC XV sur le site de MACABI **(2ème forfait)**

ABSENCE du club de MONTMARTRE sur le site de ACP 15

PLATEAU U9 du 02/12/23 :

ABSENCE du club TROPS sur le site de MACCABI PARIS

ABSENCE du club ES PARISIENNE sur le site de MACCABI PARIS

DECISIONS

Mail de JUNIOR ACADEMIE PARIS

Suite au mail du club de JUNIOR ACADEMIE PARIS du 20/11/23, la commission entérine le forfait de l'équipe en plateau U8 et accepte leur engagement en U7.

Mail de JS PARIS

Suite au mail du club de JS PARIS du 20/11/23, la commission entérine le forfait de l'équipe en plateau U6 et accepte leur engagement en U7.

Rencontres du 1^{er} Tour des Challenges U10/U11/U12/U13

Après lecture des dossiers du 1^{er} tour des challenges U10 U11 U12 et U13 qui se sont tenus le 25/11/23, et après vérification par la commission du Foot d'Animation de toutes les licences joueurs inscrites sur les feuilles de match,

Après vérification de toutes les feuilles de match des poules suivantes,

Constatant les nombreuses anomalies sur les licences des joueurs, **la commission du Football d'Animation transmet les dossiers à la commission des Statuts et Règlements pour suite à donner.**

U10 POULE B : POUCHET PARIS / ESPERANCE PARIS 19 / CHAMPIONNET SPORT / BON CONSEIL

U10 POULE E : PARIS FC / CAMILIENNE / UFCP 17 / ENFANT PASSY

U10 POULE H : SOLITAIRE FC / PARIS XI US / TROPS / PARIS ALESIA

U10 POULE I : ES PARIS XIII / MONTMARTRE OL / TERNES CS / ESC 20

U11 POULE A : AC PARIS 15 / MONTMARTRE OL / TROPS / ES PARIS XIII / CHAMPIONNET SPORT

U11 POULE D : SALESIENNE PARIS / TERNES CS / PARIS 13 ATLETICO / CA PARIS 14

U11 POULE E : ANTILLAIS PARIS 19 / SOLITAIRES FC / ESPERANCE PARIS 19 / ES PARISIENNE

U11 POULE G : NICOLAITE CHAILLOT / AS CENTRE DE PARIS / ES SEIZIEME / PARIS SPORT CULTURE

U11 POULE H : PARIS XI US / BON CONSEIL / MINI MAXI / ENFANT PASSY

U11 POULE I : PARIS ALESIA / UFCP 17 / CAMILIENNE / PETITS ANGES ES

U12 POULE C : MACCABI PARIS / PARIS XI US / ENFANT PASSY / CHAMPIONNET SPORT

U12 POULE D : NICOLAITE CHAILLOT / PARIS SPORT CULTURE / CAMILIENNE / FC SOLITAIRES

U12 POULE E : PARIS 13 ATLETICO / BON CONSEIL / SALESIENNE PARIS / ES PARISIENNE

U13 POULE F : ANTILLAIS PARIS 19 / RC PARI 18 / ESC XV / ES PARIS XIII

La commission rappelle que les responsables de plateau des challenges, ont la responsabilité de vérifier les licences des joueurs participant, de chaque club, visuellement ainsi que leur qualification. En cas d'anomalie, ils doivent le faire remonter à la commission du Foot d'Animation.